

2919-2012

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire
de la Ville de Genève

18 avril 2012

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu le règlement sur les noms géographiques et la numérotation des bâtiments du 8 octobre 2009 ;

Vu l'accord de la Ville de Genève du 12 octobre 2011 ;

Vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature du 20 mars 2012,

ARRÊTE :

Il est donné le nom de : **chemin du 23-Août**

à la voie commençant au quai du Rhône 12 et finissant à la hauteur du 36 boulevard de Saint-Georges sur l'ancien sites des Services industriels.

Cette dénomination rend hommage aux treize victimes de l'explosion de l'ancienne usine à gaz survenu le 23 août 1909.

Entrée en vigueur de cette dénomination : au début des travaux

Le code voie de cette artère est : 63274

Communiqué à :

CHA	1 ex.
DCTI	1 ex.
DF	1 ex.
DSPE	1 ex.
DIM	1 ex.
FAO	1 ex.



Certifié conforme,

La chancellerie d'Etat :